

Orientation 5 Poursuivre le soutien à l'aménagement harmonieux des villages

Orientation 5 Poursuivre le soutien à l'aménagement harmonieux des villages

Mesures contractuelles permettant d'atteindre cette orientation

Mesures de préservation

« Améliorer l'éclairage public en prenant en compte la réduction des pollutions lumineuses et les critères du label de Réserve internationale de ciel étoilé ».

Rôles de l'établissement public du Parc national des Pyrénées

« Participe au projet de Réserve internationale de ciel étoilé et à sa mise en oeuvre sur le territoire ».

page 101

Référence ID de l'article : #1358

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-09-02 16:15